

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

**Séance du 12 avril 2022**

L'an deux mille-vingt-deux, le 12 avril à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 6 avril 2022.

**Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42**

**Nombre de présents : 32**

**Nombre de pouvoirs : 9**

**Nombre de votants : 41**

***Etaient présent(e)s :***

Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, M. BOONAERT Jean-Philippe, Mme BOULENGER Delphine, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, M. DEHAENE Michel, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DUHAYON Monique, Mme DURUT Jocelyne, M. DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M. FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LAPIERRE Julien, M. LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, M. MORVAN Hervé, M. MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. RAVET Pierre-Luc, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M. THOREZ Jean-Claude, M. VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

***Absents excusés :***

Mme BERTRAND Dorothee, procuration à Mme DUHAYON Monique,  
Mme BROUARD Bénédicte, procuration à M. PRUVOST Philippe,  
Mme DEBAISIEUX Nathalie, procuration à M. MOUQUET Denis,  
M. DELABRE Aimé, procuration à M. VANECLOO Serge,  
M. FICHEUX Bruno, procuration à M. DEHAENE Michel,  
M. HENNEON François-Xavier, procuration à M. DEHAENE Michel,  
M. PARENT Michael, procuration à M. HURLUS Jacques,  
M. SÉRÉ Soarey, procuration à M. DUYCK Joël,  
Mme VILLE Augustine, procuration à Mme DUHAYON Monique.

***Absente :***

Mme LORPHELIN Martine.

***Secrétaire de séance :*** M. PRUVOST Philippe.

## 2022D100 - Tourisme, voies douces, base nautique et port de plaisance Flandre Lys - Tarifs de location de la salle de la base nautique.

*La Vice-Présidente expose au Conseil :*

Considérant la délibération n°2021D012 du Conseil communautaire du 17 décembre 2021 relative aux tarifs applicables pour 2022,

Considérant que le bâtiment de la Base nautique dispose en rez-de-chaussée d'une salle permettant l'accueil d'éventuelles réunions, qu'elles soient à but pédagogique ou évènementiel, à destination des particuliers, plaisanciers, associations, structures, comité d'entreprise etc.,

Considérant les bénéfices d'une mise en location,

Il est proposé les tarifs suivants, applicables à compter du 15 avril 2022 :

- Le tarif de 80 euros pour une journée de location de la salle,
- Le tarif préférentiel de 60 euros pour une journée de location de la salle à destination des particuliers, associations et structures du territoire CCFL ainsi que pour les plaisanciers du port de plaisance d'Haverskerque,
- Le tarif de 20 euros pour le forfait ménage.
- Le tarif de 3 euros par élément de vaisselle cassé.

Ce nouveau service sera encaissé directement par la régie de la Base Nautique Flandre Lys.

Il est proposé la mise en application des documents de location suivants, annexés au dossier de synthèse :

- Règlement intérieur de la salle de la Base nautique Flandre Lys,
- Convention de location de salle intercommunale,
- Etat des lieux de la salle de la Base nautique Flandre Lys.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de :

- ADOPTER les tarifs présentés préalablement pour la location de la salle de la Base nautique Flandre Lys,
- VALIDER la mise en application des documents de location, annexés au dossier de synthèse,
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
Jacques HURLUS

